

## 7.1 Vision du secteur de la construction...

En 2018, 40 900 **unités légales** (UL) de la **construction** appartiennent à un **groupe** (figure 1). Parmi elles, 33 400 sont filiales d'une **entreprise** de la construction et 7 500 appartiennent à des entreprises d'autres secteurs. 60 % des 7 500 unités légales de la construction rattachées à d'autres secteurs sont des **filiales** d'entreprises des services marchands (4 500) et 16 % des filiales d'entreprises industrielles (1 200). Les autres sont des filiales d'entreprises commerciales (700), de *holdings* et d'auxiliaires de services financiers et d'assurance (800) et des transports et de l'entreposage (300).

53 900 unités légales, organisées en groupe, appartiennent à une entreprise de la construction. Parmi elles, 20 500 ne relèvent pas du secteur de la construction : ce sont principalement des *holdings* et auxiliaires de services financiers et d'assurance (8 700). Les autres proviennent des services marchands (8 300), de l'industrie (2 200), du commerce (1 100) et des transports et de l'entreposage (200). Pour former l'ensemble des entreprises de la construction, à ces 53 900 unités légales organisées en groupe s'ajoutent 459 300 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales de la construction à des entreprises d'autres secteurs et à intégrer des unités légales d'autres secteurs à des entreprises de la construction. À l'effet de réallocation sectorielle s'ajoute un effet de **consolidation** des flux intragroupe pour les **variables** dites « **non additives** ».

Les deux effets combinés augmentent le chiffre d'affaires de la construction de 1 milliard d'euros (moins de 1 %), provenant de deux effets contraires (+ 16 milliards d'euros de réallocation et - 15 milliards d'euros de consolidation) (figure 2). Ils conduisent également, à une révision des fonds propres (+ 15 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+ 20 milliards d'euros).

Au sein des entreprises de la construction, indépendantes ou organisées en groupe, 96 % des unités légales sont des unités légales de la construction (figure 3). Ces unités légales emploient la majorité des effectifs (92 %) et génèrent l'essentiel de l'activité du secteur de la construction : 87 % de la **valeur ajoutée** (VA), 80 % de l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) et 75 % du chiffre d'affaires à l'exportation. Par ailleurs, les 4 % d'unités légales hors construction (surtout des unités légales des services marchands et financiers) rattachées à une entreprise de la construction génèrent 13 % de la VA de la construction, et portent 49 % des fonds propres et 50 % des dettes financières du secteur.

La quasi-totalité des unités légales de la construction, indépendantes ou organisées en groupe, appartiennent à une entreprise de ce secteur (99 %) (figure 4). Elles concentrent 95 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des unités légales de la construction. Seules 1 % des unités légales de la construction sont rattachées à des entreprises hors construction. Elles totalisent moins de 5 % de la VA et 28 % des fonds propres de l'ensemble des unités légales de la construction. ■

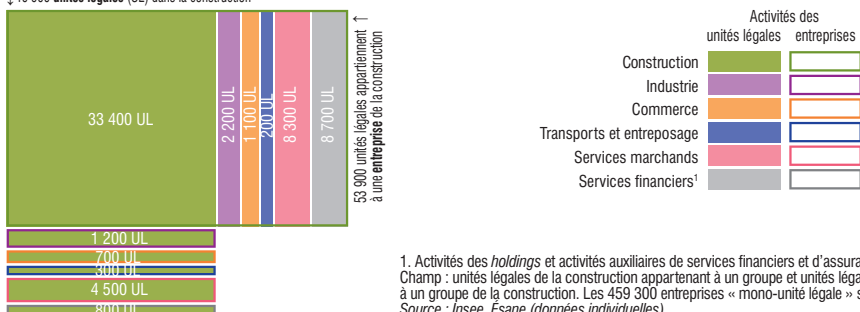
### Définitions

**Unité légale, construction, groupe, entreprise, filiale, consolidation, variable non additive** (resp. **additive**), **valeur ajoutée** (VA), **excédent brut d'exploitation** (EBE) : voir *annexe Glossaire*.

# ... avec la définition économique des entreprises 7.1

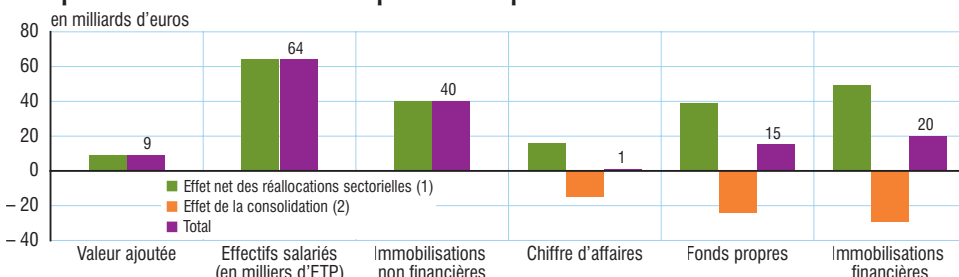
## 1. Unités légales et entreprises dans la construction en 2018

1 440 900 unités légales (UL) dans la construction



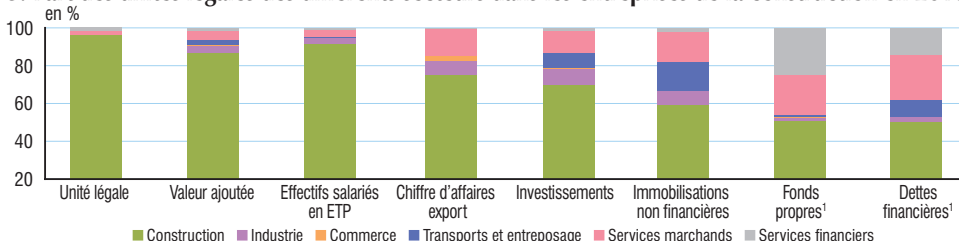
1. Activités des holdings et activités auxiliaires de services financiers et d'assurance.  
Champ : unités légales de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 459 300 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.  
Source : Insee, Esane (données individuelles).

## 2. Impact de la définition économique des entreprises de la construction en 2018



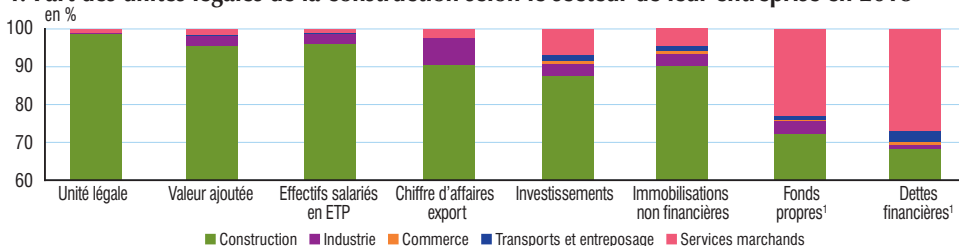
ETP : équivalent temps plein. Note : pour les trois premières variables, dites « additives », l'effet de consolidation est nul, puisqu'il n'y a pas de flux intragroupe. Lecture : avec la définition économique des entreprises, les fonds propres des entreprises de la construction sont rehaussés de 15 milliards d'euros (Md€) par rapport aux fonds propres non consolidés des unités légales de la construction : + 39 Md€ par l'effet des réallocations sectorielles et - 24 Md€ par l'effet des consolidations intragroupes. Champ : entreprises et unités légales de la construction (y compris entreprises « mono-unité légale »).  
Source : Insee, Esane (données individuelles).

## 3. Part des unités légales des différents secteurs dans les entreprises de la construction en 2018



ETP : équivalent temps plein. 1. Ici, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte. Lecture : les unités légales de la construction représentent 59,4 % de l'immobilisation non financières des entreprises de la construction en 2018. Champ : France, entreprises de la construction (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, Esane (données individuelles).

## 4. Part des unités légales de la construction selon le secteur de leur entreprise en 2018



ETP : équivalent temps plein. 1. Ici, les agrégats économiques ne sont pas consolidés. Seules les réallocations sectorielles sont prises en compte. Lecture : les unités légales de la construction concentrent 95,5 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des unités légales dans la construction en 2018. Champ : France, unités légales de la construction appartenant à une entreprise des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (y compris entreprises « mono-unité légale »). Source : Insee, Esane (données individuelles).

## 7.2 Chiffres clés de la construction en 2018

En 2018, la **construction** rassemble 472 400 entreprises (*figure 1*). Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs, elle rassemble 350 300 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 302,1 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée** (VA) de 99,4 milliards d'euros (*figure 2*). Elles emploient plus de 1,3 million de salariés en équivalent temps plein (ETP). Elles représentent un peu moins de 15 % des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, pour 11 % des salariés en ETP, 8 % du chiffre d'affaires et 9 % de la valeur ajoutée.

La très grande majorité des entreprises de la construction n'ont qu'une seule **unité légale** : elles sont **mono-unité légale**. Mais 4 % (13 000 entreprises) sont organisées en **groupe** de sociétés. Celles-ci englobent au total 53 900 unités légales. Bien que très minoritaires en nombre, le poids de ces entreprises dans la construction est pourtant prépondérant : elles emploient 49 % des salariés en ETP, réalisent 57 % du chiffre d'affaires et 53 % de la valeur ajoutée.

La construction comprend quatre sous-secteurs : la **promotion immobilière**, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le génie civil (construction de routes, de ponts, etc.) et les travaux de construction spécialisés (plomberie, peinture, électricité, travaux de couverture, etc.).

En 2018, les travaux spécialisés réalisent 67 % de la VA de la construction, le génie civil 15 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 7 %. Mais les travaux spécialisés emploient 73 % des salariés, le génie civil 13 %, la construction de bâtiments

résidentiels et non résidentiels 11 % et la promotion immobilière 3 %.

La quasi-totalité des entreprises de la construction sont des microentreprises (MIC) ou PME (hors MIC) (*figure 3*). Elles rassemblent respectivement 33 % et 37 % des salariés des entreprises de la construction. La répartition de la valeur ajoutée est assez proche de la structure de l'emploi salarié : près de 33 % de la valeur ajoutée est réalisée par les MIC, 32 % par les PME (hors MIC), 12 % par les ETI et 24 % par des grandes entreprises (GE).

L'intensité capitalistique de la construction hors micro-entreprise est globalement faible : ses immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, installations, machines et matériel) s'élèvent à 75 600 euros par salarié (ETP) en 2018, contre 214 500 euros pour l'ensemble des entreprises (*figure 4*). Les travaux spécialisés et la construction de bâtiments ont une intensité capitalistique moins forte que la moyenne (37 700 euros et 66 600 euros) alors qu'elle est beaucoup plus élevée dans la promotion immobilière et le génie civil (420 900 euros et 220 500 euros). Cela s'explique par la nature des travaux réalisés, qui requièrent plus ou moins de moyens de production.

De même, le taux de marge et le taux d'investissement sont plus faibles pour les entreprises de la construction que pour l'ensemble des entreprises (19,2 % contre 25,7 % et 9,9 % contre 19,3 %). Comme pour l'intensité capitalistique, la construction de bâtiments et les travaux spécialisés ont un taux de marge et un taux d'investissement plus faibles que la moyenne (6,4 % et 16,7 % ; 8,8 % et 7,2 %) alors que la promotion immobilière et le génie civil ont un taux de marge et un taux d'investissement plus élevés (50,1 % et 25,1 % ; 25,8 % et 15,6 %). ■

### Définitions

**Construction** : elle comprend les entreprises ayant leur activité principale exercée (APE) dans trois divisions de la NAF Rév. 2 : la construction de bâtiments (41), le génie civil (42) et les travaux spécialisés (43). À un niveau plus fin, la construction de bâtiments se subdivise en promotion immobilière (41.1) et construction de bâtiments résidentiels et non-résidentiels (41.2) [voir *annexe Nomenclature d'activités française*].

**Promotion immobilière** : elle consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

**Entreprise, valeur ajoutée (VA), unité légale, mono-unité légale, groupe, ratios** : voir *annexe Glossaire*.

# Chiffres clés de la construction en 2018 7.2

## 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2018

en milliers

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	22,4	39,0	20,5	22,4	38,9	20,5
Construction de bâtiments	23,6	27,2	22,5	21,3	24,9	20,2
Génie civil	4,0	6,9	3,4	3,8	6,7	3,1
Travaux spécialisés	422,4	440,1	413,0	302,8	320,5	293,4
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>472,4</b>	<b>513,2</b>	<b>459,3</b>	<b>350,3</b>	<b>391,1</b>	<b>337,2</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>14,8</b>	<b>15,0</b>	<b>14,8</b>	<b>15,4</b>	<b>15,5</b>	<b>15,4</b>

1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. 2. Unités légales constituant les entreprises de la construction. Champ : France, entreprises de la construction.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2018

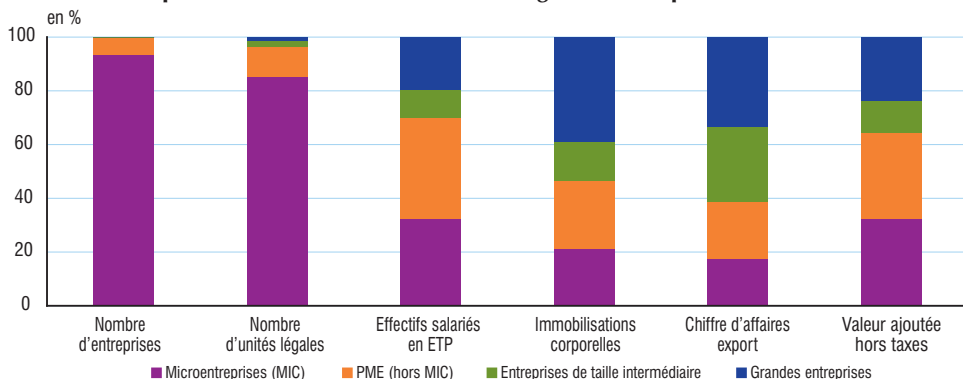
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
Promotion immobilière	38,5	37,6	0,4	7,0	1,8
Construction de bâtiments	141,6	42,3	1,2	10,5	0,9
Génie civil	175,3	42,7	2,1	15,1	2,4
Travaux spécialisés	988,0	179,5	2,8	66,8	4,8
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>1 343,3</b>	<b>302,1</b>	<b>6,7</b>	<b>99,4</b>	<b>9,9</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>11,0</b>	<b>7,9</b>	<b>0,9</b>	<b>9,1</b>	<b>4,7</b>

1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprise en 2018



ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises de l'industrie, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 4. Ratios économiques et financiers des entreprises de la construction en 2018

en %

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,2	18,8	420,9	25,8	50,1
Construction de bâtiments	2,9	24,8	66,6	8,8	6,4
Génie civil	5,0	35,3	220,5	15,6	25,1
Travaux spécialisés	1,6	37,2	37,7	7,2	16,7
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>2,2</b>	<b>32,9</b>	<b>75,6</b>	<b>9,9</b>	<b>19,2</b>
<b>Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières</b>	<b>19,1</b>	<b>28,3</b>	<b>214,5</b>	<b>19,3</b>	<b>25,7</b>

Champ : France, entreprises de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane (données individuelles).

## 7.3 Chiffres clés de la construction en 2017

### Avertissement

Les chiffres sont recalculés sur l'année 2017, afin d'être à champ et méthodologie constants avec les données portant sur 2018. Les évolutions 2017/2018 sont ainsi interprétables sur le plan économique.

### 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2017

en milliers

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises « mono-unité légale »	Hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>2</sup>	dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	24,0	40,5	22,1	24,0	40,4	22,1
Construction de bâtiments	23,6	27,3	22,5	21,3	25,0	20,2
Génie civil	4,0	6,8	3,3	3,8	6,6	3,1
Travaux spécialisés	414,3	432,1	404,9	304,9	322,8	295,5
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>465,9</b>	<b>506,6</b>	<b>452,9</b>	<b>354,0</b>	<b>394,7</b>	<b>341,0</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>15,0</b>	<b>15,1</b>	<b>15,0</b>	<b>15,5</b>	<b>15,6</b>	<b>15,5</b>

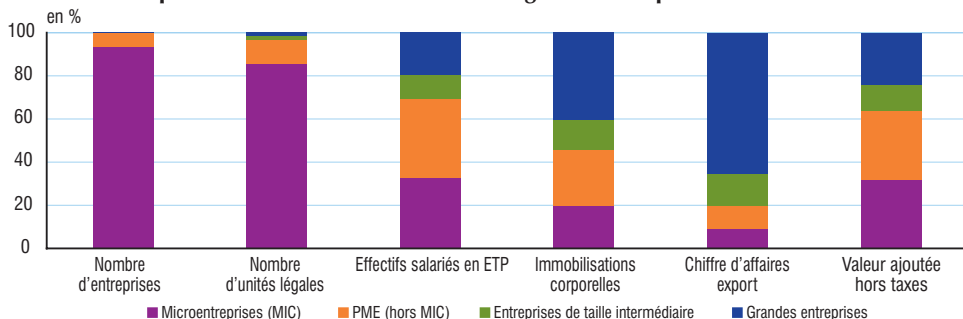
1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. 2. Unités légales constituant les entreprises de la construction. Champ : France, entreprises de la construction. Source : Insee, É sane (données individuelles).

### 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2017

	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
Promotion immobilière	37,5	35,2	0,5	6,6	1,6
Construction de bâtiments	145,1	42,2	1,3	10,7	1,0
Génie civil	173,4	40,1	2,2	14,5	2,3
Travaux spécialisés	984,7	180,0	8,9	65,2	4,7
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>1 340,7</b>	<b>297,4</b>	<b>12,9</b>	<b>97,1</b>	<b>9,7</b>
<b>Poids de la construction (en %)<sup>1</sup></b>	<b>11,0</b>	<b>8,0</b>	<b>1,8</b>	<b>9,1</b>	<b>4,8</b>

ETP : équivalent temps plein. 1. Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Champ : France, entreprises des secteurs de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs. Source : Insee, É sane (données individuelles).

### 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprise en 2017



ETP : équivalent temps plein. Champ : France, entreprises de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs. Source : Insee, É sane (données individuelles).

### 4. Ratios économiques et financiers des entreprises de la construction en 2017

en %

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,5	18,9	440,1	24,1	50,2
Construction de bâtiments	3,1	25,4	64,3	9,5	9,4
Génie civil	5,5	36,2	212,4	16,1	24,7
Travaux spécialisés	4,9	36,2	39,0	7,2	16,0
<b>Ensemble de la construction</b>	<b>4,3</b>	<b>32,6</b>	<b>75,4</b>	<b>10,0</b>	<b>18,8</b>
<b>Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières</b>	<b>19,2</b>	<b>28,7</b>	<b>205,8</b>	<b>18,8</b>	<b>26,5</b>

ETP : équivalent temps plein. Champ : France, entreprises de la construction, hors régime fiscal de la micro-entreprise et micro-entrepreneurs. Source : Insee, É sane (données individuelles).